

<https://www.pressegauche.org/La-CSN-en-faveur-de-la-regularisation-des-personnes-migrantes-precaires-a-ppel-a>



La CSN en faveur de la régularisation des personnes migrantes précaires : appel à l'action



ue québécoise - Mouvement syndical québécois -
Date de mise en ligne : mardi 27 avril 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Qu'elles travaillent dans la santé et les services sociaux, les agences de sécurité, l'industrie agroalimentaire, les entrepôts, les chaînes d'alimentation ou encore le nettoyage et l'entretien de bâtiments, ces personnes migrantes sont souvent les piliers d'activités essentielles à la société. Refuser de régulariser leur statut a de graves effets sur leurs conditions de vie et de travail.

La CSN invite tout le monde à appuyer la campagne [Essentiel.le.s](#) d'Amnistie internationale Canada francophone en signant en grand nombre la [pétition](#) de cette campagne.

Au cours de la dernière année, la pandémie a mis en lumière combien le fonctionnement du Québec dépend largement du travail essentiel de femmes et d'hommes de tous horizons. Parmi toutes ces personnes, celles dont le statut migratoire est précaire ou inexistant forment une réserve de main-d'oeuvre particulièrement vulnérable à l'abus et l'exploitation par des agences et des employeurs sans scrupules. La précarité de ces migrantes et migrants s'explique par le fait qu'ils ne détiennent pas la résidence permanente au Canada. Au Québec, le gouvernement s'y oppose par tous les moyens possibles.

Qu'elles travaillent dans la santé et les services sociaux, les agences de sécurité, l'industrie agroalimentaire, les entrepôts, les chaînes d'alimentation ou encore le nettoyage et l'entretien de bâtiments, ces personnes migrantes sont souvent les piliers d'activités essentielles à la société. Refuser de régulariser leur statut a de graves effets sur leurs conditions de vie et de travail puisque la plupart d'entre elles n'ont pas accès aux soins de santé publics, ni à des prestations de CNESST, de PCU ou d'assurance-emploi. Elles ne peuvent pas faire de grief contre leur employeur quand celui-ci néglige de prendre des mesures de prévention contre la COVID-19 ni ne peuvent facilement changer d'emploi pour trouver quelque chose de plus sécuritaire ailleurs.

Cette situation doit cesser. Face à ces inégalités, la seule solution est la régularisation de leur statut migratoire, c'est-à-dire l'attribution d'un statut garantissant durablement leurs droits à la résidence, à l'emploi et aux services publics auxquels ils contribuent par les impôts et le travail essentiel qu'ils fournissent.

C'est pourquoi la CSN appuie la campagne Essentielle.le.s d'Amnistie internationale Canada francophone et vous invite à signer en grand nombre la pétition de cette campagne.

La CSN organise aussi, conjointement avec Amnistie internationale, deux webinaires sur ces enjeux :

4 mai 18 h : Enjeux structurels et de droits humains à l'échelle mondiale et au Québec

18 mai, 18 h : Personnes migrantes au Québec à€" Précarité au quotidien et mobilisation

La CSN est aussi membre de la Coalition pour la régularisation des statuts, qui regroupe une quinzaine d'organismes et qui plaide l'instauration d'un programme de régularisation élargi à tous les travailleurs essentiels.